



2 octobre 2023

COMMUNE DE MARVAL  
(Haute-Vienne)

tél : 05 55 78 71 04  
mairie-marval@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas et l'envie de partager un temps se fait sentir. Nous souhaitons continuer à vous faire bénéficier des festivités et distribution de colis mises en place sur la Commune. Pour cela et afin d'être en conformité avec la loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)\*, nous sommes dans l'obligation d'obtenir votre accord pour utiliser vos données personnelles et pour faciliter l'organisation des évènements à venir (jouets, colis, repas).

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de retourner à la Mairie de Marval, le coupon réponse ci-dessous, dûment complété et signé, avant le vendredi 20 octobre 2023. Sans réponse de votre part, nous ne serons plus en mesure de vous faire parvenir ni les invitations aux différents évènements ni les colis.

Comptant sur votre compréhension et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Pierre HACHIN,  
Maire



- J'ai 65 ans ou plus, je vis en résidence principale et je désire bénéficier du colis ou du repas de Noël.

Madame :

Monsieur :

Adresse :

Date de naissance :

- Je sollicite l'inscription de mon ou mes enfants qui ont entre 0 à 12 ans :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

- Seriez-vous d'accord pour recevoir votre invitation les années futures ?

OUI

NON

\*La Mairie de Marval agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce formulaire pour organiser les différents événements communaux. La base légale du traitement est le consentement, que vous pouvez retirer à tout moment. Vous pouvez exercer vos droits directement auprès du responsable de traitement à la Mairie, ou adresser un mail au Délégué à la protection des données à : dpo@datavigiprotection.fr. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.